

Mécanismes de gestion du risque de crédit ex ante et performance globale des EMF camerounais



Daniele TUEDEM WAFFO, Doctorante, U. de Ngaoundéré–FSEG, danielewaffo@rocketmail.com

Jules Roger FEUDJO, Agrégé des Universités – Université de Dschang-FSEG
B.P. : 110 Dschang-CAMEROUN, jrfeudjodem@yahoo.fr,

Dagobert NGONGANG, Enseignant-chercheur, Université de Ngaoundéré-FSEG
B.P. : 454 Ngaoundéré-CAMEROUN, dangongang@yahoo.fr

Résumé

Les Etablissements de Microfinance ou EMF sont des structures de financement créées au Cameroun dans les années 1990 à la faveur de la loi sur les libertés d'association. Cependant, la cascade de faillites survenues après les années de pleine croissance pose avec acuité le problème de leur pérennité. Aussi, l'objet de notre travail est de nous intéresser à la question de la performance de cette catégorie d'établissement dans le contexte du Cameroun en mettant en exergue l'influence de son activité principale, à savoir le crédit. Dans l'optique d'apporter des éléments de réponses à ce questionnement, nous avons administré un questionnaire sur la base d'un échantillon constitué de 93 EMF exerçant au Cameroun. Les résultats obtenus montrent que la décentralisation de la décision de crédit est sans effet sur la performance globale des EMF. En revanche, les EMF ayant procédé à une diversification de leur portefeuille de prêts sont plus performants que ceux qui ne diversifient pas leur portefeuille. Au regard de ces résultats, il convient de souligner que l'atteinte de la performance globale est la résultante de l'efficacité des mécanismes de gestion ex ante du risque de crédit.

Mots clés : *microfinance, performance globale, risque, crédit, Cameroun.*

Mechanisms of credit risk management ex ante and overall performance of Cameroonian microfinance institution

Abstract

The Microfinance Institutions (MFI) are structures of financing created in Cameroun in 1990 according to the law on association. However, the various bankruptcies which have occurred after the years of full growth pose with acuity the problem of their perennality. Also, the object of our work is to interest us in the question of performance of this category of institution in the context of Cameroon by putting forward the influence of its principal activity: credit. In optic to bring brief replies to this preoccupation, we managed a questionnaire on the basis of sample made up of 93 MFI exerting in Cameroun. The results obtained show that the decentralization of the decision is without effect on the whole performance of the MFI. On the other hand, the MFI having carried out a portfolio diversification are more successful than those which do not diversify theirs. Taking into consideration these results, we notice that the overall performance of MFI is the resultant of the effectiveness of mechanisms of credit risk management ex ante of credit risk.

Key words: *microfinance, whole performance, risk, credit, Cameroon.*

Introduction

Depuis sa mise sur pied, la microfinance connaît des avancées fulgurantes. Le fait de lui attribuer des capacités de resocialisation et de financement d'acteurs économiques exclus du circuit financier formel témoigne à suffisance des apports de la microfinance au développement des pays en voie d'émergence.

Une évaluation du secteur de la microfinance en 2006 fait état d'un dynamisme remarquable des activités, perçu par une vivacité de la concurrence qu'accompagne un taux de bancarisation de l'ordre de 8 % (BEAC, 2006). Cependant, en 2010, le rapport d'exercice de la COBAC fait mention d'un accroissement des créances en souffrance à hauteur de 17,1 %, des créances douteuses en progression de 23 % dans l'ensemble du secteur bancaire de la sous-région Afrique Centrale. Vingt ans après l'avènement de la microfinance, il y a lieu de questionner le comment de ses performances.

En effet, de par la nature de leurs activités, les EMF s'exposent de façon permanente à des risques pouvant entraîner des conséquences négatives sur les populations cibles bénéficiant de leurs services. Servet (2005) place la gestion des risques au cœur des nouveaux défis à relever par les EMF. La littérature présente un processus de gestion des risques à deux phases : l'une avant la survenance du risque (pour se prémunir) et l'autre après survenance (en vue de limiter les effets négatifs). Nous allons principalement nous appuyer sur la première phase *ante* risque et plus particulièrement sur le processus d'octroi de crédit (la décentralisation de la décision de crédit et le type de contrat sollicité).

La création d'une grande proximité géographique entre le client et la structure favorise le choix d'une structure organisationnelle garantissant une meilleure prise de décision, en fonction de l'information disponible (Berger et Udell, 2002 ; Godbillon-Camus et Godlewski, 2005). Deux typologies permettent aux EMF de diversifier leur portefeuille de crédit : le crédit individuel et le crédit solidaire. Pour Stiglitz (1990), Besley et Coate, (1995), Armendariz et Morduch (2000), Godquin (2004), la performance de chaque institution dépend du type de contrat de prêt mis en œuvre.

Sur la base de ces constats, l'objet de cet article est de vérifier empiriquement l'influence de la gestion du risque de crédit en amont de l'octroi (décentralisation de la décision de crédit et type de contrat de prêt) sur la performance globale des EMF. Dans le cadre de ce travail, nous apprécions la performance globale sous trois dimensions : une sociale, une opérationnelle et une autre financière. Un échantillon constitué de 93 EMF exerçant au Cameroun entre 2009 et 2014 constitue notre base empirique. Nous montrons que la décentralisation de la décision de crédit n'influence d'aucune façon la performance globale. Pourtant, la diversification du portefeuille de prêts contribue significativement à l'explication de la performance d'un EMF.

Notre démarche de travail s'articule autour de trois grands points. Le premier se consacre à la présentation du cadre conceptuel, le deuxième décrit le cadre d'investigation et le troisième présente les résultats.

I. Cadre conceptuel

La gestion du risque de crédit est un processus organisé en deux phases consistant d'une part à se prémunir du risque de crédit et d'autre part à gérer sa survenance. Ce cadre

propose tout d'abord une mise en lumière du risque de crédit pour ensuite présenter deux moyens, bien en amont, de se prémunir de sa survenance : la décentralisation de la décision de crédit et la diversification du portefeuille de prêts.

I.1. Le risque de crédit en microfinance

La présence du risque est reconnue à tous les événements de la vie et notamment aux activités économiques. En fonction de l'activité, le risque se spécifie et peut être, soit important, soit négligeable. Dans le secteur financier, l'on accorde toujours une attention particulière à la notion de risque et spécifiquement au risque de crédit.

L'on définit le risque de crédit comme un risque résultant de l'incertitude qu'un emprunteur remplisse ses obligations (Caudamine et Montier, 1998). Autrement dit, c'est le risque qu'un débiteur ne réponde pas à son obligation initiale de rembourser un crédit (Campion, 2000). Ce risque naît du fait que la microfinance collecte des fonds auprès du public qu'elle doit pouvoir restituer à n'importe quel moment à ses épargnants. Le risque de crédit est donc présent dès lors qu'un établissement financier attend une entrée de fonds de la part d'un client. Les événements pouvant conduire un emprunteur à ne pas respecter ses engagements sont multiples : une malhonnêteté évidente, un cas de force majeure lié au contexte social, politique et environnemental ou toute autre difficulté liée à l'activité financée ou aux revenus des particuliers. De ce fait, il est nécessaire de prendre des précautions pour minimiser le risque de crédit.

I.1.1. Les moyens de se prémunir du risque de crédit

Les établissements financiers, pour anticiper la défaillance des emprunteurs, mettent sur pied des mesures qui se présentent sous diverses formes (Ferronière, 1963).

-l'examen du dossier de crédit et du futur débiteur (Churchill et Coster, 2001) : la prise de décision d'octroyer le crédit est la résultante d'une analyse de l'ensemble des éléments financiers, juridiques, fiscaux de l'activité à financer et des caractéristiques personnelles et sociales de l'emprunteur. Cet examen se fait dans le but de minimiser toute sorte de risque potentiel lié à l'activité ou à la personne de l'emprunteur.

-la prise des garanties : pour minimiser le risque d'insolvabilité de certains emprunteurs, le prêteur peut exiger au préalable lors de la mise en place d'un crédit, la constitution des garanties. Pour Stiglitz et Weiss (1981), la garantie peut être considérée comme un élément permettant au prêteur de faire face à un excès de demande de crédit. Elle constitue également un moyen de sélectionner les meilleurs risques.

-la diversification des portefeuilles de crédit : plus les crédits sont répartis entre différentes catégories de bénéficiaires, plus la probabilité de non remboursement est faible. De même, le financement d'un secteur d'activité et d'une zone géographique uniques expose l'EMF à de sérieuses difficultés en cas de récession.

-la surveillance constante de la solvabilité : elle implique de surveiller le patrimoine de l'emprunteur qui constitue la seule garantie faite de sûreté particulière. Il s'agit de veiller sur les indicateurs qui rendent compte de la santé financière de l'entreprise en comparant exigibilités et disponibilités.

L'examen du dossier de crédit et du futur débiteur, de même que la prise des garanties sont des mesures constamment mises en application par la plupart des structures de microfinance. En revanche, il faut dire que les aspects de la décentralisation de la décision de crédit et la diversification du portefeuille de prêts sont occultés dans l'examen du dossier et de l'emprunteur. C'est ainsi que nous centrons notre étude sur la décentralisation de la décision de crédit et la diversification du portefeuille de prêts.

I.1.2. Le concept de performance globale des EMF

Nzongang, (2013) identifie deux approches complémentaires permettant d'appréhender le concept de performance :

- selon la vision théorique, la performance est un terme utilisé pour qualifier la qualité du résultat obtenu par suite d'un investissement, par une entreprise, dans un projet ou, par un investisseur, dans un titre financier ;

- selon les praticiens, la performance est un processus et non plus seulement un résultat. Pour cela, l'entreprise est étudiée dans son ensemble suivant quatre principaux critères qui représentent les dimensions de la performance : économique, sociale, systémique et politique (Morin et *al.*, 2004). Mais pour mieux définir le concept de performance, il convient de mieux circonscrire son champ d'application afin de l'appréhender de façon appropriée.

Adair et Berguiga (2010), identifient deux dimensions pour la mesure des performances des EMF. La première estime la performance sociale (PS), la seconde mesure la performance financière (PF). La performance sociale mesure la capacité des EMF à lutter contre la pauvreté. De cette façon, Lafoucarde et *al.*, (2005) relèvent que les indicateurs de performance sociale sont des indicateurs qui permettent à l'institution de mesurer à la fois l'étendue de ses activités (nombre de clients servis avec volume des différents produits) et le degré de portée ou l'impact des actions menées (type de clients touchés et niveau de pauvreté de la clientèle). La performance financière, au sein des établissements de microfinance mesure la capacité de l'EMF à créer de la valeur. Elle est définie comme sa capacité à couvrir ses charges par l'ensemble de ses produits, de manière à dégager une marge pour financer sa croissance. Elle est essentiellement mesurée à l'aide de deux catégories d'indicateurs : les ratios de rentabilité et les ratios de viabilité.

Ces deux types de mesure (sociale et financière) seraient incomplets si l'on n'intègre pas les critères de performance opérationnelle. La performance opérationnelle fait allusion à la capacité de l'institution d'utiliser au mieux ses ressources en fonction de ses objectifs. Pour une institution de microfinance, il s'agit d'obtenir un résultat financier et social sans gaspillage de microcrédits accordés. Les indicateurs d'efficacité sont des mesures de performance qui montrent la manière dont les institutions rationalisent le traitement de leurs opérations.

En bref, un EMF est dit globalement performant lorsqu'il atteint ses objectifs aux plans social, opérationnel et financier. C'est donc dire qu'un EMF qui réussit sa mission sociale (dans la lutte contre la pauvreté), utilise au mieux les ressources dont il dispose (efficacité) et capable d'offrir des services à long terme tout en apportant satisfaction aux apporteurs de fonds (viabilité) est globalement performant.

I.2. Choix des variables et hypothèses de recherche

Après avoir analysé les notions de risque de crédit et de performance, nous analysons la relation entre décentralisation de la décision de crédit et performance d'une part, et d'autre part, la relation entre type de contrat des prêts et performance.

I.2.1. Décentralisation de la décision de crédit et performance

La réflexion sur la connaissance du risque de crédit et la performance de l'entreprise est une composante importante de la théorie positive de l'agence. Elle joue un rôle clé dans l'explication de la présence d'un mandataire « connaissant » face à un mandant « possédant » (Véran et Sergent, 2008). La connaissance impose la délégation de décision et pose le problème de la coordination entre mandant (l'EMF) et mandataire (personnel de l'EMF). Les EMF sont en effet confrontés à un problème d'asymétrie d'information due à l'opacité informationnelle des emprunteurs. Pour résoudre ce problème d'asymétrie informationnelle, la banque peut recourir à deux types d'information (Godbillon-Camus et Godlewski, 2005) :

-l'information *hard* qui est quantitative et publique. Elle s'emploie lorsque la structure organisationnelle est de type hiérarchique. A ce niveau, la fonction d'allocation de ressources est séparée de celle de collecte de l'information.

-l'information *soft* qui est qualitative et privée s'associe à une organisation décentralisée, car elle donne à l'agent plus de pouvoir et d'autorité. L'agent qui produit l'information est également impliqué dans l'allocation des ressources.

Berger et Udell (2002), montrent que le choix de l'architecture organisationnelle et le modèle de financement qui en découle sont déterminés principalement par la nature de l'information collectée, l'information étant la ressource première de l'industrie bancaire. Ainsi, en fonction de l'information disponible, l'EMF peut opter soit pour une organisation centralisée et faire remonter la connaissance vers celui qui détient le pouvoir de décider soit pour une organisation décentralisée et transférer les droits à décider vers ceux qui possèdent la connaissance spécifique. Pour cette raison, il est généralement conseillé de mettre sur pied des procédures fortement décentralisées où l'agent de crédit est principal responsable des crédits qu'il octroie. Le souci de décentralisation se trouve également dans toutes les organisations prises dans un sens plus général. L'on a très souvent le pouvoir central qui se limite aux grandes décisions stratégiques et à la gestion financière de l'ensemble des agences d'un réseau. Ici, chaque agence est directement responsable de ses résultats. Ainsi, Tchakoute (2011) considère la décentralisation de la décision d'octroi de crédit comme un facteur explicatif de l'efficacité des EMF. Dans la même optique, les praticiens de la microfinance font l'hypothèse d'une meilleure efficacité financière et sociale pour les EMF qui font le choix de la décentralisation de la décision d'octroi de crédit (Jansson et al., 2004). C'est ainsi que l'hypothèse suivante est formulée :

H1 : La décentralisation de la décision de crédit influence positivement la performance des EMF.

I.2.2. Type de contrat de prêts et performance globale

Le crédit individuel et le crédit solidaire sont les deux typologies de crédit présentées par l'activité des EMF. Le crédit individuel est la forme la plus classique du crédit bancaire, mettant en relation un emprunteur unique et l'institution. La mise en place des contrats de crédit de groupe (crédit solidaire) est considérée comme une des innovations majeures en matière de gestion du risque de crédit dans les EMF (Armendariz et Morduch, 2005). En effet, le suivi des emprunteurs génère des coûts élevés, surtout si les emprunteurs se trouvent en zone rurale. La dynamique des groupes constitués réduit donc les coûts de suivi des emprunteurs et reporte sur le groupe d'emprunteurs l'ensemble de ces coûts en vue de garantir le remboursement des prêts. Ainsi, l'EMF dispose de deux mesures pour faire pression aux emprunteurs : le contrôle mutuel et le remboursement. Par l'incitation au contrôle mutuel, les EMF transfèrent les coûts informationnels aux emprunteurs, car l'EMF est d'autant plus performante qu'elle internalise une partie des coûts de contrôle (Tchakoute, 2011). Le modèle d'incitation au remboursement quant à lui, favorise l'instauration d'un système de sanction sociale et de sanction de l'institution qui incite les cosignataires du crédit à veiller au remboursement.

Cependant, en étudiant l'incidence des prêts de groupe sur la performance de remboursement des prêts au Vietnam, Kono (2006) relève que le prêt de groupe induit de faibles taux de remboursement. Les études de Sharma et Zeller (1997) puis de Zeller (1998) respectivement au Bangladesh et à Madagascar montrent que octroyer des crédits à des groupes homogènes suivant l'âge induisent une performance négative des remboursements.

Toutefois, un portefeuille développé sur la base de prêts de groupe présentera des caractéristiques différentes de celui qui se compose de prêts individuels. Les modèles théoriques (Stiglitz, 1990 ; Besley et Coate, 1995 ; Armendariz et Morduch, 2000), montrent que l'efficacité financière des EMF est expliquée par le choix des contrats de crédit de groupe. De cette manière, nous avons formulé l'hypothèse suivante :

H2 : Plus la constitution du portefeuille de prêts est diversifiée, plus l'EMF est performant.

II. METHODOLOGIE

La validité d'une recherche est garantie par la qualité du processus de collecte de l'information, la constitution de l'échantillon d'étude et la mesure des variables.

II.1. Echantillon

L'étude porte sur un total de 93 EMF dont 75 appartiennent à la première catégorie et 18 à la deuxième (32 établissements sont des sociétés anonymes, 55 des coopératives, 4 des SARL et 2 des associations), situées pour la plupart dans les villes à forte interaction économique (Douala, Yaoundé, Bafoussam, Bamenda et Ngaoundéré). Le paysage de la microfinance au Cameroun propose une organisation de deux types : les établissements affiliés à un réseau et ceux indépendants. L'étude concerne les exercices 2010 à 2014 pour lesquels les données sont disponibles et fiables. Seuls les établissements de première et deuxième catégorie participent à l'étude, car sont caractérisés par les activités d'épargne et de crédit, contrairement aux établissements de troisième catégorie qui ne font pas appel public à l'épargne.

II.2. Mesure des variables

Nous présentons ici la mesure des variables mobilisées dans ce travail. La mesure de la performance globale des EMF est faite à l'aide de trois variables : la performance sociale, la performance opérationnelle et la performance financière. Leur opérationnalisation est issue des travaux de Hamed (2004), Lafoucarde et *al.* (2005), Stauffenberg et *al.* (2003), Adair et Berguiga (2010) et El Kharti (2011). La mesure de la décentralisation de la décision de crédit découle des travaux de Churchill et Coster (2001) et de Sergent et Véran (2011) sur le processus de prise de décision en matière de crédit. La mesure de la diversification du portefeuille de prêts relève des travaux de Tchakoute et Nekhili (2012). Le tableau ci-dessous présente les variables de l'étude associées aux indicateurs.

Tableau 1 : Variables de l'étude et indicateurs

V a r i a b l e s	I n d i c a t e u r s
Performance globale (modèle SOF)	Performance sociale : taux d'accroissement moyen du nombre de clients, de l'épargne des clients et des crédits à la clientèle
	Performance opérationnelle : ratio charges d'exploitation, ratio coût par emprunteur
	Performance financière : rendement des actifs, rendement du portefeuille, autosuffisance opérationnelle, autosuffisance financière
Décentralisation de la décision de crédit	Processus de prise de décision pour l'octroi des crédits, proportion des dossiers décidés par délégation, proportion des dossiers sources de désaccord, fréquence des contacts
Type de contrat de prêts	Contrats individuels, contrats solidaires

III. RESULTATS EMPIRIQUES

Nous présentons, décrivons et discutons les résultats qui découlent des analyses statistiques effectuées.

III.1. Statistiques descriptives

Nous décrivons ici, le niveau de décentralisation de la décision de crédit et la constitution du portefeuille de prêt au sein des EMF.

III.1.1. Appréciation de la décentralisation de la décision de crédit au sein des EMF

Nous avons interrogé les répondants dans un premier temps sur leur appréciation du niveau de décentralisation dans leur structure. Les modalités de réponse sont fixées sur une échelle de cinq points allant de « Totalemment centralisé » à « Pas du tout centralisé ». Un tri à plat réalisé sur cette variable nous a permis d'obtenir le tableau 2 suivant :

Tableau 2 : Niveau de centralisation du processus d'octroi de crédit

	E f f e c t i f	P o u r c e n t a g e	Pourcentage cumulé
Totalemment centralisé	2 0	2 1 , 5	2 1 , 5
Moyennement centralisé	4 0	4 3	6 4 , 5
Ni centralisé, ni décentralisé	9	9 , 7	7 4 , 2
P e u c e n t r a l i s é	2 3	2 4 , 7	9 8 , 9
Pas du tout centralisé	1	1 , 1	1 0 0 , 0
T o t a l	9 3	1 0 0 , 0	

Il ressort de ce tableau que 64,5 % des EMF de notre échantillon ont un processus d'octroi des prêts centralisé contre 25,8 % qui ont un processus faiblement centralisé. C'est peut-être le niveau de décentralisation qui expliquerait l'atteinte de la performance par les EMF.

Il faut dire que 11 items nous ont permis d'effectuer la mesure de la variable *décentralisation de la décision de crédit*. Deux analyses factorielles effectuées sur ces items nous permettent de n'en retenir que dix, regroupés autour de quatre facteurs tel que l'indique le tableau 3 ci-dessous :

Tableau 3 : Résultats de l'analyse factorielle sur les items de la décentralisation de la décision de crédit (rotation VARIMAX)

I t e m s	C o m p o s a n t e s				Communalité
	1	2	3	4	
Proportion des dossiers décidés par délégation	0,727				0,674
Fréquence des contacts entre comité de crédit et chef d'agence	0,617				0,478
Niveau de centralisation du processus d'octroi de crédit	0,754				0,621
Proportion des dossiers pour lesquels il y a désaccord		0,791			0,635
Autonomie dans la prise de décision des caisses et agences		0,647			0,498
Le niveau de délégation dépend du type et de la durée du prêt		0,632			0,697
Séparation entre fonctions d'allocation et de collecte de l'information			0,667		0,536
Existence d'un système d'autorisation et de limite des prêts			0,785		0,656
Les objectifs commerciaux orientent les chefs d'agences dans leurs décisions de crédit				0,637	0,584
Niveau de délégation fonction de la taille de l'EMF et de l'expérience de chaque décideur				0,840	0,730
<i>V a l e u r p r o p r e</i>	2,106	1,517	1,385	1,100	-
<i>% de variance expliquée</i>	21,06	15,17	13,85	11,00	-
<i>% de variance expliquée cumulée</i>	21,06	36,23	50,08	61,09	-
<i>α de Cronbach</i>	0,534	0,559	0,522*	0,534*	-
<i>α de Cronbach de l'échelle : 0,560</i>					
<i>Mesure de l'échantillonnage Kaiser-Meyer-Olkin : 0,596</i>					
<i>Test de sphéricité de Bartlett : chi-deux approximé= 101,693 ddf= 45</i>					
<i>Test de sphéricité de Bartlett : signification = 0,000</i>					

Le premier axe regroupe les variables qui mettent en exergue le niveau de délégation. En effet, la proportion des dossiers décidés par délégation, la fréquence des contacts entre le comité de crédit et les chefs d'agence et le niveau de centralisation permettent d'appréhender le niveau de délégation. Cette composante est nommée « *niveau de délégation de la décision de crédit* ». Le deuxième axe regroupe les variables mettant en évidence la nature de la délégation de la décision. Il comporte la proportion des désaccords, l'autonomie dans la prise de décision ainsi que le type et la durée du prêt. Cet axe correspond à « *la nature de la délégation de la décision* ». Le troisième axe regroupe les variables permettant de contrôler l'activité des décideurs. Il comporte la mise sur pied d'un système d'autorisation et de limite ainsi qu'une séparation entre les fonctions d'allocation et de collecte de l'information. Nous pouvons nommer cet axe « *mesures d'encadrement de la délégation de la décision* ». Le quatrième facteur regroupe les variables orientant la décision de délégation. Ce sont la taille de l'institution et les objectifs commerciaux fixés par la direction centrale à ses agences. Ces deux items constituent le quatrième axe correspondant aux « *facteurs de délégation de la décision de crédit* ».

Les items retenus sont fortement corrélés, chacun à un seul facteur. Les tests de cohérence interne sont globalement satisfaisants, à l'exception des deux derniers facteurs qui ont une valeur inférieure à la valeur minimale admise (0,6). Ces facteurs sont formés de deux items. Or, l'on sait que le coefficient alpha est sensible au nombre d'items de l'échelle. Cependant, un examen attentif de la littérature sur ce sujet révèle aussi que la fidélité d'une

échelle est censée s'améliorer lorsqu'augmente le nombre d'items, seulement sous certaines conditions qui ont trait à l'homogénéité des variances de chaque item. Nous utilisons donc la formule de Spearman-Brown¹ pour améliorer la valeur du coefficient alpha. En l'appliquant, les nouvelles valeurs sont de 0,522 pour le troisième facteur et 0,534 pour le quatrième axe. Ces deux coefficients ainsi obtenus sont au voisinage de l'acceptabilité, mais ils peuvent être jugés satisfaisants.

III.1.2. Appréciation des types de contrat de prêts dans leur proportion

La littérature en microfinance identifie deux types de contrat de prêt : les contrats individuels et les prêts de groupe. A la question de savoir quels types de crédit les EMF octroient le plus, deux modalités de réponse étaient proposées : uniquement les crédits individuels (0) et simultanément crédits individuels et crédits de groupe (1). Le tableau 4 ci-dessous fait ressortir les types de contrats accordés.

Tableau 4 : Types de contrats de prêts

	E f f e c t i f		P o u r c e n t a g e		Pourcentage cumulé
Uniquement crédits individuels	6	5	6	9	9
Simultanément crédits individuels et crédits groupés	2	8	3	0	1
T o t a l	9	3	1	0	0

Nous constatons à partir de ce tableau que 69,9 % des EMF ont un portefeuille de prêts constitué majoritairement de contrats individuels (contre seulement 30,1 % qui constituent un portefeuille de prêts mixtes). Or, la théorie de portefeuille de Markowitz (1952) nous fait comprendre que l'effet de diversification permet de réduire le risque total subi pour un taux de rentabilité espérée. Le test de cette hypothèse nous permettra de vérifier cette théorie.

III.2- Analyse de la performance des EMF

En nous inspirant de l'évolution de la mesure du concept de performance et de la pratique dans le domaine de la microfinance², nous nous proposons de mesurer la performance des EMF sous trois dimensions : une dimension sociale, une dimension opérationnelle et une dimension financière. En nous inspirant de la batterie d'indicateurs proposés par SEEP (2005) et compte tenu des indicateurs le plus souvent utilisés dans la pratique, nous en retenons 9.

Il a été question pour chaque répondant de donner une appréciation pour chacun des indicateurs de performance. Le tableau 5 fournit un résumé de l'opinion des dirigeants quant à l'appréciation des indicateurs de performance.

¹ La formule de Spearman-Brown est utilisée pour déterminer quelle serait la fidélité de l'échelle si le nombre d'items était doublé. La formule généralisée est : $r_{nn} = nr_n / 1 + (n-1)r_n$, avec :
 r_{nn} = fiabilité avec échelle modifiée ; n = proportionnalité dans le changement du nombre d'items ; r_n = fiabilité de l'échelle originelle.

²SEEP (2005) a répertorié 35 ratios regroupés en six catégories : rentabilité, adéquation des fonds propres et solvabilité, liquidité, qualité des actifs, efficacité et productivité, gestion actif-passif.

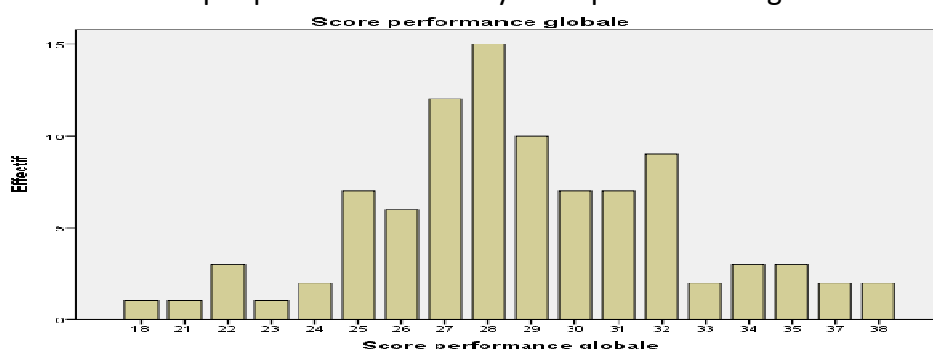
Tableau 5 : Distribution de l'appréciation des indicateurs de performance globale

I t e m s	Satisfaisant		Très satisfaisant		T o t a l		Skewness	Kurtosis
	Eff	%	Eff	%	Eff	%		
Le taux d'accroissement moyen du nombre de clients	1 8	19,4	1	1,1	1 9	20,5	0,223	0,340
Le taux d'accroissement moyen de l'épargne des clients	2 1	22,6	2	2,2	2 3	24,8	0,345	-0,633
Le taux d'accroissement moyen des crédits à la clientèle	3 1	33,3	6	6,5	3 7	39,8	0,129	-0,436
Ratio charges d'exploitation	1 5	16,1	0	0	1 5	16,1	0,189	-0,783
Ratio coût par emprunteur	1 2	12,9	0	0	1 2	12,9	0,056	-0,275
Rendement des actifs	3 3	35,5	3	3,2	3 6	38,7	0,717	-0,057
Rendement du portefeuille	1 5	16,1	4	4,3	1 9	20,7	0,596	0,278
Autosuffisance opérationnelle	5 3	55,5	7	7,5	6 0	62,5	-0,478	0,177
Autosuffisance financière	5 2	55,9	6	6,5	5 8	62,4	-0,240	0,051

Au vu des résultats contenus dans ce tableau, nous pouvons constater que les indicateurs de performance ont globalement un niveau passable. Les coefficients d'asymétrie (Skewness) sont positifs pour certaines variables et négatifs pour d'autres. Ceci étant, certaines observations, comparées à la distribution normale, sont concentrées vers les valeurs les plus élevées (Skewness négatif), ce sont l'autosuffisance opérationnelle et l'autosuffisance financière. D'autres variables par contre sont concentrées vers les valeurs les plus faibles (skewness positif). Ce sont le taux d'accroissement moyen du nombre de clients, le taux d'accroissement de l'épargne des clients, le taux d'accroissement moyen des crédits à la clientèle, le ratio charges d'exploitation, le ratio coût par emprunteur, le rendement des actifs et le rendement du portefeuille. Nous signalons par ailleurs que les coefficients d'aplatissement (Kurtosis) de ces variables sont négatifs. Ceci s'explique par le fait que les avis sont partagés sur ces items, malgré l'importance de ces indicateurs.

Nous avons effectué un score de la variable performance globale sur ses trois dimensions. Nous obtenons un score minimum théorique de 9 (1×9) et un maximum de 45 (9×5), avec un score moyen de 27 (3×9). Un EMF est considéré comme globalement performant lorsqu'il totalise au moins un score de 27 sur l'ensemble des indicateurs de performance. Les scores réalisés par les EMF sur cette variable sont présentés sur la figure suivante :

Graphique 1 : Le score moyen de performance globale



Le score minimum observé est de 18. Ce score est celui d'un seul EMF. Le score maximum est de 38 et est réalisé par deux EMF. La moyenne de l'échantillon est de 28,81, l'écart-type de 3,707 et le coefficient de variation est de 12,87 %, ce qui signifie que les observations sont concentrées autour de la moyenne. Toutefois, l'on remarque que 51,6 % des EMF ont un score de performance inférieur à la moyenne générale. En nous intéressant aux sous-groupes de notre échantillon, l'on constate que 55,9 % des EMF de première

catégorie et 33,4 % des EMF de deuxième catégorie ont un score inférieur à la moyenne de l'échantillon total. Le score moyen le plus faible est celui des EMF de première catégorie. Il existe donc des différences de performance entre les deux catégories d'EMF.

Pour mieux résumer l'information recueillie, nous effectuons une analyse factorielle sur les différents items retenus pour mesurer la variable performance globale des EMF. Ces 9 items nous permettent d'obtenir trois facteurs expliquant 67,84 % de l'inertie totale tel que présenté dans le tableau 6 ci-dessous :

Tableau 6 : Résultats de l'analyse factorielle de la variable performance globale de l'EMF

I t e m s	C o m p o s a n t e s			Communalité
	1	2	3	
R e n d e m e n t d e s a c t i f s	0,510			0,499
R e n d e m e n t d u p o r t e f e u i l l e	0,666			0,639
A u t o s u f f i s a n c e o p é r a t i o n n e l l e	0,834			0,698
A u t o s u f f i s a n c e f i n a n c i è r e	0,859			0,730
T a u x d ' a c c r o i s s e m e n t m o y e n d u n o m b r e d e c l i e n t s		0,799		0,681
T a u x d ' a c c r o i s s e m e n t m o y e n d e l ' é p a r g n e d e s c l i e n t s		0,778		0,649
T a u x d ' a c c r o i s s e m e n t d e s c r é d i t s à l a c l i e n t è l e		0,849		0,755
R a t i o c h a r g e s d ' e x p l o i t a t i o n			0,858	0,743
R a t i o c o û t p a r e m p r u n t e u r			0,810	0,712
V a l e u r p r o p r e	3,237	1,540	1,329	-
% d e v a r i a n c e e x p l i q u é e	35,967	17,108	14,762	-
% d e v a r i a n c e e x p l i q u é e c u m u l é e	35,967	53,076	67,837	-
α d e C r o n b a c h	0,761	0,772	0,677	-
α d e C r o n b a c h d e l ' é c h e l l e : 0,766				
Mesure de l'échantillonnage Kaiser-Meyer-Oklín : 0,664				
Test de sphéricité de Bartlett : chi-deux approximé= 258,218 ddl = 36				
Test de sphéricité de Bartlett : signification= 0,000				

Le premier axe comporte quatre variables mettant en évidence les informations relatives à la performance financière. Il s'agit du rendement des actifs, du rendement du portefeuille, de l'autosuffisance opérationnelle et financière. Pour cette raison, nous interprétons ce facteur comme « *la performance financière des EMF* ». Le second axe, constitué de trois variables met en relief la performance sociale de l'activité de la microfinance. Ces trois variables sont les trois indicateurs proposés par la littérature pour mesurer la performance sociale. Ainsi, cet axe est nommé « *la performance sociale des EMF* ». Le troisième axe se constitue de deux variables évaluant le niveau des charges engagées pour la fourniture des services de crédit par l'institution. Il s'agit du ratio charges d'exploitation et du ratio coût par emprunteur. De ce fait, ce troisième axe retenu s'interprète donc comme « *la performance opérationnelle de l'EMF* ».

Tous les items sont fortement corrélés aux trois axes obtenus et les valeurs du coefficient alpha de Cronbach sont toutes satisfaisantes car supérieures au seuil minimal de 0,6.

Nous constatons que les résultats de cette analyse corroborent avec ceux de la littérature dans la mesure où il existe une certaine cohérence entre les différents items des sous-dimensions de la performance. Ce qui nous conforte de considérer dans notre

raisonnement que la performance est un concept multidimensionnel mesuré par trois dimensions : financière, sociale et opérationnelle.

III.3. Analyse de la relation entre décentralisation de la décision de crédit et performance globale

Cette hypothèse stipule que *La décentralisation de la décision de crédit influence positivement la performance globale des EMF*. Pour la tester, nous réalisons un test de régression logistique multiple entre les quatre dimensions du concept de décentralisation de la décision de crédit et la variable expliquée performance globale. En effet, lors de l'analyse factorielle, nous avons constaté que la variable décentralisation de la décision de crédit était multidimensionnelle ; quatre composantes ont été retenues. La variable performance globale est, dans le cadre de ce travail, une variable dichotomique qui prend la valeur 1 si l'EMF est globalement performant et la valeur 0 dans le cas contraire. La vérification de notre hypothèse consistera à étudier la relation entre une variable dépendante Y binaire (Y=1 si l'EMF est globalement performant et Y=0 si non) et des variables indépendantes (X_1, \dots, X_k) représentant la décentralisation de la décision de crédit. Nous avons donc à faire à une régression logistique binaire multiple. Mathématiquement, notons $X = (x_1, \dots, x_k)$, le vecteur-colonne formé de valeurs des variables X_1, \dots, X_k pour un individu donné. Le modèle généralisant la régression logistique binaire multiple s'écrit :

$$\pi(x) = \text{Prob}(Y=1/x) = \frac{e^{(\beta_0 + \beta_1 x_1 + \dots + \beta_k x_k)}}{1 + e^{(\beta_0 + \beta_1 x_1 + \dots + \beta_k x_k)}}$$

Dans le cadre de la vérification de notre hypothèse, nous utiliserons la régression logistique binaire pour relier la variable « Y= globalement performant/ non globalement performant » à la variable X matérialisant le processus de décentralisation de la décision de crédit représenté par x_1, x_2, x_3, x_k .

$$\text{Prob}(Y=1/\text{décentralisation de la décision}) = \frac{e^{(\beta_0 + \beta_1 \text{NIVDEC} + \beta_2 \text{NATDEC} + \beta_3 \text{ENCADRDEC} + \beta_4 \text{FACTDECTRDEC})}}{1 + e^{(\beta_0 + \beta_1 \text{NIVDEC} + \beta_2 \text{NATDEC} + \beta_3 \text{ENCADRDEC} + \beta_4 \text{FACTDECTRDEC})}}$$

Le tableau suivant présente les résultats de l'estimation du modèle.

Tableau 7 : Régression logistique binaire multiple entre la performance globale et la décentralisation de la décision de crédit

		A	E . S .	W a l d	D d l	S i g n	Exp(B)
Etape 1	N I V D E C	-0,062	0,249	0,062	1	0,803	0,940
	N A T D E C	0,114	0,269	0,180	1	0,671	1,121
	M E S E N C A D R D E C	0,533	0,252	4,461	1	0,035	1,705
	F A C T D E C T R D E C	-0,232	0,267	0,754	1	0,385	0,793
	C o n s t a n t e	1,320	0,266	24,600	1	0,000	3,744
K h i - d e u x = 5,579 et s i g n = 0,233							
-2log-vraisemblance = 93,775		R-deux de Nagelkerke = 0,089					
Pourcentage global = 75,3		R-deux de Cox & Snell = 0,058					

La statistique du rapport de vraisemblance est de 93,775 et la probabilité critique associée est de 0,233. De plus, la valeur du R^2 de Cox et Snell (0,058) dénote un pouvoir explicatif très faible de l'ordre de 5,8 % de la probabilité d'être performant. Le résultat montre que les coefficients associés à la décentralisation de la décision de crédit sont tous statistiquement insignifiants. Aussi, la probabilité d'occurrence de la performance globale par rapport au processus de décentralisation est non significative au seuil de 5 % (le Chi-deux

de Wald a une valeur de 5,579 non significative). Le modèle n'est donc pas globalement significatif.

En revanche, en étudiant isolément les coefficients liés à chaque variable explicative au seuil de 5 %, nous constatons que seules les mesures d'encadrement de la décentralisation décisionnelle ont une influence significative sur la performance globale, car la significativité du test de khi-deux de Wald est de 4,461 au seuil de 0,000. Son coefficient de régression est positif et significativement différent de zéro au seuil de 0,035. Nous concluons que les variables de décentralisation décisionnelle n'ont qu'une influence marginale sur la performance globale, à l'exception des *mesures d'encadrement de la décentralisation*.

Ainsi, le fait pour l'EMF de mettre l'accent sur les *mesures de contrôle de la délégation décisionnelle* multiplie par près de deux fois ses chances d'être performantes ($\text{Exp}(B) = 1,705$, bien que l'ensemble des paramètres du processus de décentralisation de la décision de crédit n'aient aucun effet sur la performance globale de l'EMF. Au vu de tout ce qui précède, nous pouvons infirmer l'hypothèse selon laquelle *la décentralisation de la décision de crédit influence positivement la performance globale des EMF*.

Nous remarquons que ce résultat est identique à ceux obtenus par Berger et Udell (2002). En effet, leurs résultats montrent que les IMF qui ont fait le choix d'une structure de type hiérarchique sont moins performantes. De la même manière, nos résultats rejoignent ceux de Tchakoute (2011) qui soutiennent que les IMF ayant fait le choix de décentraliser la décision d'octroi de crédit sont significativement moins rentables et moins viables que celles qui ne décentralisent pas. Pour cet auteur, il n'existe pas de différence significative de performance par le choix de la délégation décisionnelle en matière de crédit. En effet, il importe peu d'opter pour une décentralisation décisionnelle, mais plutôt de se donner les moyens de contrôler l'activité des décideurs.

III.4-Appréciation de la relation entre diversification du portefeuille de prêts et performance

Nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle *Plus le portefeuille de prêts est diversifié, plus l'EMF est performant*. Pour tester cette hypothèse, nous réalisons un test de khi-deux afin d'examiner l'existence éventuelle d'une relation de dépendance qui soit statistiquement significative entre la diversification du portefeuille de prêts et la performance globale. C'est ainsi qu'en nous servant du score moyen de performance globale, nous avons discriminé les EMF en deux classes : les EMF globalement performants et les EMF non globalement performants. Le test de Khi-deux réalisé entre ces variables nous a permis d'obtenir les résultats présentés dans le tableau 8 ci-dessous.

Tableau 8 : Résultats du test de Khi-deux relatifs au lien entre la performance globale et le type de contrat de prêt

			Type de contrats de prêts		T o t a l
			Uniquement crédits individuels	Portefeuille mixte	
Performance	EMF non globalement performants	E f f e c t i f	4	0	4
		E f f e c t i f t h é o r i q u e	3 1 , 7	1 4 , 3	4 6
		% dans performance globale	8	7	1 0 0 , 0
		% dans Types contrat prêts	6 2 , 5	2 0 , 7	4 9 , 5
		% d u t o t a l	4	3 6 , 5	4 9 , 5
	EMF globalement performants	E f f e c t i f	2	4	3
		E f f e c t i f t h é o r i q u e	3 2 , 3	1 4 , 7	4 7
		% dans performance globale	5 1 , 1	4 8 , 9	1 0 0 , 0
		% dans Types contrat prêts	3 7 , 5	7 9 , 3	5 0 , 5
		% d u t o t a l	2 5 , 8	2 4 , 7	5 0 , 5
T o t a l		E f f e c t i f	6	4	9
		E f f e c t i f t h é o r i q u e	6	4	9
		% dans performance globale	6 8 , 8	3 1 , 2	1 0 0 , 0
		% dans Types contrat prêts	1 0 0 , 0	1 0 0 , 0	1 0 0 , 0
		% d u t o t a l	6 8 , 8	3 1 , 2	1 0 0 , 0
X ² = 13,956		D D L = 1	Prob = 0,0001	Phi = 0,387	C = 0,361

Les statistiques résumées dans le tableau ci-dessus montrent que parmi les 68,8 % de l'échantillon qui octroient des crédits de type uniquement individuels, 37,5 % sont globalement performants contre 62,5 % qui ne le sont pas. Dans la catégorie des contrats mixtes (individuels et groupés), les statistiques révèlent cependant que 20,7 % sont non globalement performants tandis que 79,3 % des EMF octroyant des contrats mixtes sont performants. Ces statistiques témoignent déjà de l'existence d'une relation potentielle entre ces variables.

Le test de khi-deux à un degré de liberté qui donne une valeur de 13,956 très significative confirme la relation de dépendance entre ces deux variables. Ce qui signifie que la performance globale de l'EMF est significativement dépendante de la diversification du portefeuille de prêts. Les coefficients Phi ($\varphi = 0,387$) et de contingence ($C = 0,361$) sont significativement différents de zéro. Ce qui montre que la relation de dépendance trouvée est de forte intensité. En effet, ces résultats nous permettent de réaliser que la performance globale est fonction du type de contrat de prêt. Les EMF ayant des contrats de prêt à la fois individuels et groupés sont globalement plus performants contrairement à ceux qui se spécialisent dans la catégorie des contrats individuels. En effet, c'est en diversifiant son portefeuille de prêts que ce dernier pourra être rentable. Ceci rejoint donc la théorie de portefeuille de Markowitz (1952) selon laquelle l'effet de diversification résultant d'une combinaison judicieuse de nombreux actifs dans un portefeuille permet de réduire le risque total subi pour un taux de rentabilité espérée donné. Compte tenu de ce résultat, nous concluons que l'hypothèse *H2* est vérifiée.

Nous soulignons que ce résultat est tantôt contraire, tantôt proche de ceux obtenus par nos prédécesseurs sur la question. En effet, Hartarska (2005) et Mersland et Strøm (2009) parviennent à la conclusion que le type de contrat de crédit n'exerce aucune influence significative sur la performance financière et sociale de l'EMF. Cependant, l'étude menée par Cull et al. (2007) montre que les IMF accordant des prêts individuels sont plus

rentables et plus autonomes que celles qui octroient des prêts collectifs. Pour finir, Tchakoute (2011) parvient au résultat selon lequel la diversification des contrats de crédit améliore l'efficacité sociale des IMF, mais réduit leur performance financière. Nos résultats qui se rapprochent de ceux obtenus par Cull et *al.* (2007) et Tchakoute (2011) confortent l'idée selon laquelle la diversification du portefeuille de prêts améliore la performance globale de l'EMF.

CONCLUSION

L'objet de ce travail était de savoir comment la gestion du risque de crédit ex ante affecte la performance globale des EMF. Trois dimensions nous ont permis d'appréhender la performance globale des EMF : sociale, opérationnelle et financière. Les résultats de la régression logistique révèlent que le fait pour un EMF de procéder à la décentralisation de la décision de crédit n'a aucun effet sur sa performance globale. Ces résultats qui ne s'accordent pas avec les travaux sur l'architecture organisationnelle rejoignent cependant ceux sur la théorie de l'agence. En ce qui concerne la diversification du portefeuille de prêts, les résultats montrent que les EMF ayant un portefeuille de prêts diversifié sont globalement performants. Ceci implique que compte tenu du type de clientèle ciblé et du milieu (urbain ou rural), l'EMF devrait adapter sa stratégie en fonction des objectifs visés. L'important est de trouver un équilibre entre la stratégie et les coûts de sa mise en œuvre.

Nos résultats, qui dépendent essentiellement du contexte de recherche, ne peuvent a priori être généralisés à tous les EMF camerounais sans de grandes précautions, eu égard à un certain nombre de limites. La première limite a trait à l'hétérogénéité de notre population d'étude. La deuxième est liée à la réalisation d'une étude en coupe transversale. En outre, il nous semble utile d'approfondir et de prolonger cette recherche en examinant les facteurs déterminants le choix de la décentralisation de la décision de crédit. Ce choix pourrait résulter des facteurs contingents tels que la taille de l'EMF et la composition de son actionnariat. Aussi, une autre piste pourrait porter sur le comportement des dirigeants de microfinance, à différents niveaux de prise de décision, ayant une forte propension pour le risque et ceux ayant une aversion pour le risque.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAIR P. et BERGUIGA I. (2010), « Les facteurs déterminants de la performance sociale et de la performance financière des institutions de microfinance dans la région MENA : une analyse en coupe instantanée », *Région et Développement* n° 32, pp.91-119.
- ARMENDARIZ DE AGHION B. et MORDUCH J. (2000), « Microfinance beyond group lending », *Economics of Transition*, vol. 8, n° 2, pp. 401-420.
- ARMENDARIZ DE AGHION B. et MORDUCH J. (2005), *The Economics of Microfinance*, MIT Press.
- BEAC (2006), Rapport annuel, 388p.
- BERGER A. et UDELL G. (2002), « Small Business Credit Availability and Relationship Lending : The Importance of Bank Organizational Structure », *Economic Journal*, vol. 112, n° 477, pp. 32-53.
- BESLEY T. et COATE S. (1995), « Group Lending, Repayment Incentives and Social Collateral », *Journal of Development Economics*, vol. 46, n° 1, pp. 1-18.
- CAMPION A. (2000), « Le contrôle interne: guide pratique à l'usage des institutions de microfinance », *Care et Pact Publications, INC*, Washington, 35p.
- CAUDAMINE G. et MONTIER J. (1998), *Banque et marchés financiers*, éd. Economica, 719 p.
- CHURCHILL C. et COSTER D. (2001), *Manuel de gestion des risques en microfinance*, CARE, 127p.
- COBAC (2010), Rapport annuel exercice 2010, 105p.
- CULL R., DEMIRGÜÇ-KUNT A. et MORDUCH J. (2007), « Financial Performance and Outreach: A Global Performance of Leading Microbanks », *Economic Journal*, vol. 117, n° 517, pp. 107-133.
- EI KHARTI L. (2011), « The determinants of financial performance of MFI in Morocco : a panel data analysis », *Saving and development*, n°1, Vol. 38, pp. 27-44.
- FERRONNIERE J. (1963), Opérations de banque, éd. DALLOZ, 707p.
- GODBILLON-CAMUS B. et GODLEWSKI C. (2005), « Gestion du risque de crédit dans la banque : information hard, information soft et manipulation », *LaRGE*, octobre, 24p.
- GODQUIN M. (2004), « Microfinance repayment performance in Bangladesh: how to improve the allocation of loans by MFIs », *World Development*, vol. 32, n° 11, pp. 1909-1926.
- HAMED Y. (2004), « Microcrédit et financement de la microentreprise au Maghreb », Thèse de doctorat, Sciences économiques, Université Paris 12.
- HARTARSKA V. (2005), « Governance and Performance of Microfinance Institutions in Central Eastern Europe and the Newly Independent States », *World Development*, vol. 33, n° 10, pp. 1627-1643.
- JANSSON T., ROSALES R. et WESTLEY G. (2004), « Principles and practices for regulating and supervising microfinance », *Inter-American Development Bank*.
- KONO H. (2006), « Is group lending a good enforcement scheme for achieving high repayment rates?: evidence from field experiments in Vietnam », *IDE Discussion Paper*, n° 61, 33p.
- LAFOUCARDE A.-L., ISERN J., MWANGI P. et BROWN M. (2005), « Etude sur la portée et les performances financières des institutions de microfinance en Afrique », *The Microbanking Bulletin*, avril, pp. 3-21.
- MARKOWITZ H. (1952), « Portfolio selection », *The Journal of Finance*, vol. 12, mars, pp. 77-91.
- MERSLAND R. et STRØM R. (2009), « Performance and Governance in Microfinance Institutions », *Journal of Banking and Finance*, vol. 33, n° 4, pp. 662-669.

- MORIN E., SAVOIE A. et BEAUDIN G. (1994), *L'efficacité de l'organisation – Théories, représentations et mesures*, Montréal, Gaétan Morin Editeur.
- NZONGANG J. (2013), *La problématique de l'efficacité dans les institutions de microfinance: le cas du réseau des Mutuelles Communautaires de Croissance (MC²) au Cameroun*, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Dschang.
- SEEP -*Small Enterprise Education and Promotion - Network* (2005), « Mesurer la performance des institutions de microfinance : un cadre pour la publication, l'analyse et le suivi », 118p.
- SERGENT J.-S. et VERAN L. (2011), « Délégation de la décision et connaissances décentralisées – Réflexions sur un panel bancaire », *La Revue du Financier*, N° 190-191, pp.89-109.
- SERVET J. (2005), « Le besoin d'objectifs principaux nouveaux pour la microfinance : lutter contre les inégalités et faire face aux risques », *Techniques Financières et Développement*, n° 78, pp. 12-20.
- SHARMA M. et ZELLER, M. (1997), « Repayment performance in group-based credit programs in Bangladesh: An empirical analysis », *World Development*, vol. 25, n° 10, pp. 1731–1742.
- STAUFFENBERG D., TOR J., ABRAMS J., ABATE F. et KENYON N. (2003), « Indicateurs de Performance pour les Institutions de Microfinance », Guide technique, mars, 59p., <http://www.lamicrofinance.org> consulté le 03/02/11.
- STIGLITZ J. (1990), « Peer monitoring and credit markets », *World Bank Economic Review*, N°43, pp. 351–366.
- STIGLITZ J. et WEISS A. (1981), « Credit rationing in markets with imperfect information », *American Economic Review*, 71, pp. 393-410.
- TCHAKOUTE H. (2011), « Contrat de crédit, décentralisation décisionnelle et performance des institutions de microfinance », *Finance Contrôle Stratégie*, Vol. 14, n° 2, juin, pp. 143-173.
- TCHAKOUTE T. et NEKHILI M. (2012), « Gestion des risques et performance des institutions de microfinance », *Revue d'économie industrielle* Vol. 2, n°138, pp. 127-148.
- VERAN L. et SERGENT J. (2008), « Délégation de la décision et connaissance décentralisée : réflexions sur un panel bancaire », *29ème congrès de l'Association francophone de la Comptabilité, ESSEC, 28, 29 et 30 mai 2008*.
- ZELLER M. (1998), « Determinant of repayment performance in credit groups : the role of program design, intragroup risk pooling, and social cohesion », *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 46, n° 3, pp. 599–621.